



NOUVELLES DU CLUB D'ORNITHOLOGIE DE TROIS-RIVIÈRES

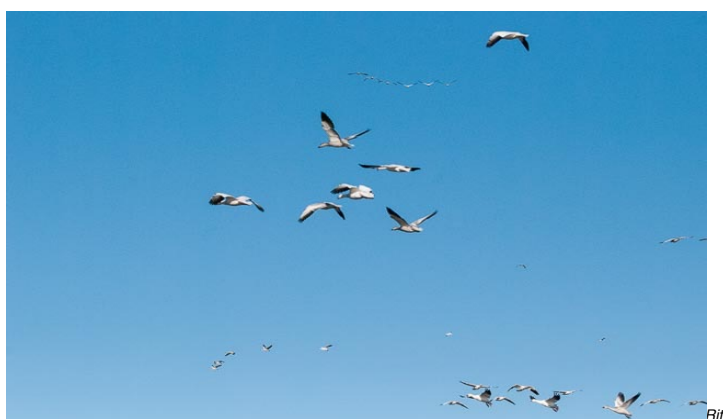
Décembre 2021

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui se sont joints à nous !

Nous voulons aussi prendre ce moment pour vous remercier d'avoir accepté de renouer votre participation à nos événements !

Voici les développements survenus depuis notre dernière lettre du Club :

- Le Conseil d'administration a tenu une rencontre au mois Novembre 2021. Voici le résumé des discussions et de résolutions que nous avons abordé :
- Les membres nous demandaient de pouvoir utiliser les paiements électroniques pour s'acquitter des frais d'adhésion et autres si requis. Nous sommes toujours en consultation sur la faisabilité des transactions ;
- Nous avons eu aussi notre première conférence en présentiel avec M. Yves Demers, le sujet exotique du Grand Nord ! Trente-trois personnes ont participé à la conférence. Ce fut un grand plaisir de revoir tous les gens sains et saufs. À la fin de la rencontre il y eu le tirage de la lentille de rapprochement qui fut remportée par Mme Danielle Barabé. La lentille était un don de succession ;
- Cette année nous n'avons pas organisé de sortie de groupe au Réservoir Beaudet. Nous ne connaissons pas les conditions du site dû aux travaux entrepris par la ville. De plus nous n'avons aucune information mentionnant un intérêt pour être une personne responsable pour cet événement. Certains des membres ont fait des visites personnelles sur le site ;



- **De ce fait**, nous sommes à la recherche de personnes qui accepteraient d'être responsable de sortie. Vous n'avez pas besoin de connaître tous les oiseaux par leurs prénoms ! Les critères sont simples : **1)** connaître l'endroit que vous souhaitez visiter, **2)** donner un point de rendez-vous ainsi que **3)** l'heure de départ. Il y a toujours des gens dans le groupe qui vont amener leurs passions et leurs guides, leurs expériences et leurs soutiens ;
- Selon l'intérêt pour avoir des responsables de sorties, nous serons à même de recommencer les sorties de groupe. Vous trouverez ci-dessous les propositions de sorties que nous aimerions effectuer :

Nous prévoyons une sortie aux Harfangs samedi 22 janvier 2022. Les deux personnes responsables seront Jacques Defoy et Rita Plamondon. Nous souhaiterions avoir une personne accompagnatrice qui pourrait colliger les données de l'excursion. Les informations additionnelles vous seront communiquées à l'avance sur les plateformes du COTR ;



Mois de février 2022 : Domaine Maizaret ;
Mois de mars 2022 : Cap Tourmente ;
Date à déterminer : Neuville ;
Date à déterminer : Marais Provencher ;
Date à déterminer : Baie-du-Febvre ;
Date à déterminer : Marais St-Barthélemy ;
Date à déterminer : Rive-Sud ;

- La nécessité d'avoir un responsable de sortie attiré fait partie des critères requis par notre assurance : couverture de responsabilité, qui protège toutes les personnes participantes ainsi que le COTR ;
- Cette année nous ne structurerons pas d'activité de groupe pour le RON (Recensement des Oiseaux de Noël). Le temps nous ayant devancé pour préparer l'organisation. Il y a toujours la possibilité de le faire de façon individuelle et d'enregistrer vos observations sur eBird ;
- Durant la dernière année, des difficultés sont apparues au niveau de la gestion des adhésions, des paiements, des changements d'adresses, des inscriptions, d'accès et/ou de retrait des plateformes. Pour faciliter le travail des personnes impliquées (nous tous) dans la gestion ; le CA a produit un règlement pour avoir les adhésions à une date fixe. Une date unique sera retenue. Un tarif familial sera ajouté. Le règlement a été accepté par le CA et sera soumis au vote à l'assemblée générale du mois de mai 2022. Nous vous donnerons l'occasion de consulter le document avant l'assemblée générale ;
- Nous continuons d'être sollicité pour différentes activités par des groupes divers. Des introductions à l'ornithologie ou d'initiation, d'éducation, de recensements et des demandes d'informations. Les demandes proviennent autant de la rive-sud que de Trois-Rivières ou de la Mauricie. Chaque demande est soumise au CA pour évaluer si la demande correspond à nos valeurs et est pertinente à notre devise ;
- Une des sources de sollicitations et d'informations sur le COTR relève en partie de notre inscription auprès de la Ville de Trois-Rivières à titre d'organisme. Lorsque la ville reçoit une demande d'un groupe ou d'un individu qui s'intéressent à notre domaine de connaissance, la ville nous transmet les coordonnées des demandeurs. Donc nous pouvons décider de notre implication ou non après l'obtention des informations nécessaires pour prendre une décision ;
- Nous avons reçu les résultats du recensement : *Du Service Canadien De la Faune pour les dortoirs de martinets ramoneurs du Québec (et Canada) pour l'année 2021.*

Les dortoirs étaient répartis dans 13 régions du Québec. Nous avons 2 équipes du COTR qui ont participé, une première équipe était à Trois-Rivières, la seconde à Louiseville.

Voici les résultats :

QUÉBEC 2021	NOMBRE D'OISEAUX			
	26 mai	30 mai	3 juin	7 juin
DORTOIR				
Louiseville =	41	53	55	45
Trois-Rivières =	120	59	135	68
Province du Québec 51 dortoirs =	4935	5762	5595	3186
Total Canada 137 dortoirs =	8073	11974	9189	5035

Pour les personnes qui pourraient être intéressées, nous conserverons une copie des documents. Ces derniers couvrent les 51 dortoirs du Québec et ceux du Canada ainsi que les relevés des années antérieures rétroactif à 2013.

- Voici les conférences pour la nouvelle saison :

18 janvier 2022 à 19h00 :

Conférence sur : **Le Plongeon Huard, de l'ombre à la lumière** :
Messieurs Robert Lapensée et Éric Normandeau.

8 février 2022 à 19h00 :

Conférence sur : **Les fascinantes Grues du Canada** avec :
Monsieur Daniel Fortin.

8 mars 2022 à 19h00 :

Conférence sur : **La sagesse du Hibou** avec :
Monsieur Joël Coutu.

5 avril 2022 à 19h00 :

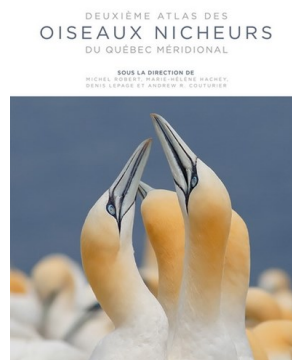
Conférence : **Panorama sur les Viréos et les Martins Pêcheurs** avec :
Monsieur Bernard Cloutier.

De la part du conseil d'Administration et du Club d'Ornithologie de

Trois-Rivières :

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes, santé et bonheur !

Le Deuxième Atlas des Oiseaux Nicheurs du Québec est disponible auprès du Club pour un prêt de consultation.



Normes COVID- 19 (Puisqu'il le faut encore !)

Il est maintenant confirmé que les clubs devront exiger le passeport vaccinal pour toute personne de 13 ans et plus voulant assister à une conférence en présentiel. Le passeport n'est pas exigé pour les excursions.

Ainsi, pour assister aux conférences vos membres devront télécharger l'application VaxiCode (<https://apps.apple.com/ca/app/vaxicode/id1571692711?ign-mpt=uo%3D4>) et y importer leur preuve vaccinale. **Ils peuvent aussi présenter leur code QR sur papier ou PDF.**

Les responsables de l'accueil des participants devront eux télécharger l'application VaxiCode Vérif (<https://apps.apple.com/ca/app/vaxicode-verif/id1579883180>) afin de valider la preuve vaccinale. Une carte d'identité avec photo est également exigée afin de vérifier que le nom apparaissant sur la preuve vaccinale est la bonne personne.

Pour l'instant, ces deux applications ne sont disponibles que sur iOS. La version Android devrait être disponible d'ici la fin de la semaine.

Les clubs qui accepteront lors des conférences des participants n'ayant pas leur passeport vaccinal s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 6 000 \$.

Directives (à suivre obligatoirement, sous peine de sanctions)

- Les randonnées ornithologiques sont autorisées jusqu'à **un maximum de 50** participants.
- La distanciation physique d'un mètre entre les personnes ne résidant pas à la même adresse est obligatoire en tout temps.
- Si vous fréquentez un lieu public, p. ex. un parc, il est impératif de respecter les mesures sanitaires et de contrôle de l'achalandage en vigueur.
- Des conférences et des séances de formation virtuelles peuvent être offertes par les clubs ou QuébecOiseaux en utilisant des plateformes de réunions ou de webinaires.
- Les conférences en présentiel sont permises pour un **maximum de 25 personnes (Dépendamment des dispositions municipales)**. Il doit y avoir une distance d'au moins un mètre entre deux personnes d'adresses différentes, et le port du couvre-visage est obligatoire à l'intérieur sauf quand la personne est assise à sa place.
- Les clubs sont tenus d'exiger le passeport vaccinal pour toutes les activités intérieures (p. ex. conférences, séances de formation).
- Les personnes présentant des symptômes de COVID-19 doivent demeurer à la maison pour une quarantaine de 14 jours. Il est quand même possible d'inventorier les oiseaux autour de la maison pendant cette période.

Recommandations

- Soyez prudents en tout temps car la sortie ornithologique, comme toute sortie, présente des risques de contamination (station-service, toilettes publiques, barrière, passerelle, tour d'observation, etc.).
- Si possible, apportez un désinfectant à base d'alcool afin de vous nettoyer fréquemment les mains.
- Le partage de matériel (p. ex. télescope) est possible s'il y a désinfection entre chaque utilisation. L'utilisation de son propre équipement personnel est hautement recommandée.
- Respectez le [code de conduite de QuébecOiseaux](#).
- N'hésitez pas à partager vos observations en utilisant le site Web [eBird Québec](#) ou l'application eBird Mobile ([iOS](#), [Android](#)), ou le mot-clic #OrnithoQc sur les réseaux sociaux (p. ex. [Twitter](#), [Instagram](#)).
- Privilégiez l'achat local ([marques et détaillants](#)) pour vous procurer de l'équipement, des graines pour vos mangeoires, etc.

Bonne fin de journée !



Jean-Sébastien Guénette
Directeur général

514 252-3190 [Sans frais 1 888 647-3289](#)

quebecoiseaux.org

4545 av. Pierre-De Coubertin, Montréal, H1V
0B2



Merci et à bientôt !